

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL

octobre 2023

59



P. 6-7 DOSSIER

ENTRETIEN
UN SOUCI DANS VOTRE LOGEMENT ?
NOS FICHES TECHNIQUES VOUS DÉPANNENT !

05

INAUGURATION
TRIXHE-MAILLE



08

MILMORT
NOUVELLE JEUNESSE
POUR LES GARAGES



VITRERIE

Duchaine .be

CHÊNÉE - LIÈGE

☎ 04 365 13 77



batitec



Votre constructeur



JCE ARCHITECTURE

Jean-Claude EMBRECHTS

Rue Dr. J. Goffin 12
3798 FOURON-LE-COMTE

www.jcearchitecture.be

GSM. 0032 (0)476/36.21.26
info@jcearchitecture.be



Transformations lourdes de bâtiments
Constructions annexes • Rénovations de bâtiments



Ino-Constructions SPRL • 0479 292 004

Votre publicité dans notre journal (entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



UMAN
architect

Liège • Marche • Huy • Dalhem
Liège Rue du Fort, 7 bte3
4460 Grâce-Hollogne
Tel. 04/378.98.00 uman.eu

Contact

Joël Bisschop

04 256 95 74 • j-bisschop@srherstal.be



www.srlherstal.be

P. 4-5 ENSEMBLE

- TRIXHE-MAILLE : **inauguration** de 10 nouveaux logements
- Chauffez et aérez vos logements pour **éviter l'humidité**
- EMPLOI : **recherche** de locataires-relais

P. 6-7 DOSSIER

- ENTRETIEN
Un souci dans votre logement ? Nos fiches techniques vous dépannent !

P. 8-9 DANS NOS MURS

- **4 nouveaux logements** en cours de construction
- **L'espace** "immondices" de **Ferrer privatisé !**
- **Nouvelle jeunesse** pour les garages de **Milmort**
- Proximus déploie la **fibres optique**

P. 10-11 EN PRATIQUE

- **Problème de parlophonie ?** Vérifiez votre téléphone !
- **Composition de ménage**
- Des **SMS** pour mieux communiquer
- **Commerce à louer**
Rue Elisa dumonceau
- **Trois maisons à vendre**

P. 11 AGENDA

- **LOYERS 2024** : dernier rappel !
- Les futurs **congés** à la SRL Herstal

Éditeur responsable :
Frédéric Sevrin,
directeur-gérant de la SRL Herstal

Comité de rédaction :
Pascale Léonard
Audrey Burette
Guy Thomas
Joël Bisschop

Production : CRD srl

Impression : Henroprint (tirage : 2500 ex.)

(entre-nous)

JOURNAL D'INFORMATION DE LA SRL HERSTAL



Philippe Bohet

ENTRETIEN ET DÉPANNAGE

Chers locataires de la SRL Herstal,
Chers amies, chers amis,

Que de conseils, dans cette édition de l'(Entre-Nous) ! A toutes les pages, ou presque, nous vous rappelons des petits gestes vous permettant d'entretenir et de maintenir votre logement dans les meilleures conditions possibles !

Alors que les journées raccourcissent et rafraichissent, nous avons tendance à fermer nos fenêtres et à rallumer notre chauffage... Avec un risque accru d'avoir de l'humidité dans nos logements. Comment y remédier et, même mieux, agir préventivement ? Rendez-vous en page 5.

Un problème de parlophonie ? C'est dans notre rubrique "En pratique", page 10, que vous trouverez des conseils pour le résoudre.

Globalement, vous le savez mais nous vous le rappelons dans notre dossier, toutes sortes de petits gestes d'entretien et de dépannage se trouvent dans les fiches techniques que vous avez reçues à votre entrée dans le logement. Qu'il s'agisse de remplacer un joint ou d'utiliser votre système de ventilation, tout y est expliqué de manière simple et illustrée. N'hésitez pas à les consulter avant de nous appeler !

En ce début d'automne, je ne peux que souhaiter que la saison soit clémente et que nous puissions profiter de ses couleurs sereinement, en espérant que pour chacun, la santé soit au rendez-vous.

Philippe Bohet,
Président de la SRL Herstal



TRIXHE-MAILLE

Inauguration de 10 nouveaux logements

La SRL Herstal a inauguré fin juin 10 nouveaux logements modulaires préfabriqués en présence du Bourgmestre en titre, Frédéric Daerden, du Bourgmestre faisant fonction, Jean-Louis Lefèvre, du Ministre wallon du Logement Christophe Collignon ainsi que des différents partenaires impliqués dans la réalisation du projet.

Ces logements ont été construits sur le site d'une ancienne école communale désaffectée entre la rue Trixhe-Maille et la rue des Mimosas. Ils ont la particularité d'avoir été aménagés dans des modules et construits en atelier avant d'être amenés sur le chantier pour assemblage.

L'avantage de ce système est qu'il permet de construire des logements de façon plus rapide avec un rapport qualité/prix plus intéressant que via le système traditionnel.

Ce système respecte également l'ensemble des normes et offre un impact réduit du chantier sur le voisinage.



POUR ÉVITER L'HUMIDITÉ

Chauffez et aérez vos logements !



Ventiler quelques minutes et chauffer modérément mais de manière constante sont les clés pour éviter l'humidité dans les bâtiments.

Vous constatez de l'humidité dans votre logement ? Vous ne savez pas s'il s'agit d'une infiltration (soit de l'eau qui coule, due par exemple à une rupture de canalisation) ou de condensation ? Vous pouvez appeler nos services, de manière à ce que nous définissions l'origine de cette humidité. Dans le premier cas, nous procéderons aux réparations. Mais le plus souvent, il s'agit de condensation. L'origine est alors due à l'occupation du logement.

Pour y remédier, mais aussi pour agir préventivement, il vous suffit d'adopter quelques gestes simples... Ce sont le froid et les pics d'humidité qui provoquent la condensation. Il faut donc les éviter. Comment ?

- ➔ Maintenez toujours la même température dans vos logements. Autrement dit : en hiver, ne baissez pas votre thermostat, même quand vous sortez ! Chauffez vos logements à 19 degrés, de jour comme de nuit. Contrairement à ce que vous pensez peut-être, vous ferez des économies ! En effet, la chaudière ne devra pas turbiner pour faire remonter la température. Et la chaleur permet d'éviter l'humidité...
- ➔ Cette consigne n'est bien sûr pas à appliquer en été.
- ➔ Aérez vos logements matin et soir. Ouvrez grand, provoquez des courants d'air pour permettre à l'air de circuler. Seules 3 minutes suffisent pour renouveler l'air de toute la maison ! Mieux vaut ouvrir deux fenêtres aux extrémités de l'habitation pour créer un courant d'air, en maintenant les portes ouvertes, pendant quelques minutes, qu'ouvrir les fenêtres toute la journée en oscillo-battant !
- ➔ Attention : gardez ses fenêtres ouvertes toute la journée en hiver provoque également l'humidité. Contentez-vous donc de quelques minutes matin et soir.
- ➔ Ne collez pas vos meubles aux murs, laissez un écart de 2 ou 3 centimètres, pour que l'air puisse passer derrière.
- ➔ Ne faites pas sécher du linge dans une pièce fermée.

« Dans les logements anciens, les locataires doivent faire plus attention que dans des logements neufs équipés d'une ventilation, mais ce sont des gestes que tout le monde doit faire », insiste Cynthia Agnello, coach clientèle.

Bref, ventilez votre logement et chauffez-le de manière constante, mais sans excès !



EMPLOI

Recherche de locataires-relais

Entretien des communs et les abords des immeubles sont les missions de nos locataires-relais. Ces tâches sont bien sûr rémunérées.



Vous souhaitez arrondir vos fins de mois ? La SRL Herstal recherche des locataires-relais, des personnes chargées de l'entretien des communs des logements collectifs et des abords des immeubles...

Leurs missions : prendre en charge le nettoyage et signaler actes de vandalisme, incivilités et problèmes techniques.

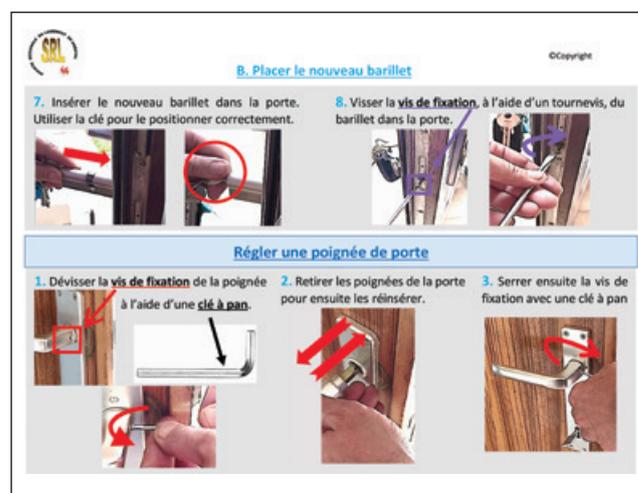
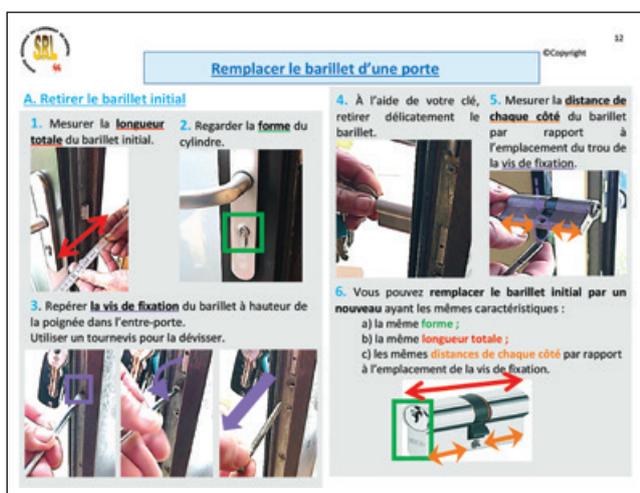
Ces travailleurs sont payés avec des chèques ALE (Agence Locale pour l'Emploi) et ne peuvent prester que 45 heures par mois. Ces contrats sont accessibles sous certaines conditions.

Pour tout renseignement, contactez Mme Aviva Jallali au 0497 43 29 34 ou à l'adresse : a-jallali@srlherstal.be

ENTRETIEN

UN SOUCI DANS VOTRE LOGEMENT ? NOS FICHES TECHNIQUES VOUS DÉPANNENT !

Une série de fiches techniques est attachée à chaque logement. Objectif : aider les locataires à entretenir eux-mêmes leur logement et à procéder à de menues réparations.



Un joint à remplacer ? Un radiateur à purger ? Vous ignorez comment fonctionne votre système de ventilation, quel jour passent les poubelles dans votre quartier, ce qu'il faut faire pour détartrer votre robinet ?

Rappelez-vous : lors de votre entrée dans votre logement, vous avez reçu une série de fiches techniques adaptées à votre habitation et à son équipement. Nous vous avons conseillé de les ranger dans un local technique, comme votre buanderie. Peut-être les avez-vous placées sur une étagère dans l'entrée ou dans une armoire de la cuisine.

Peu importe : ce qui compte, c'est de les avoir sous la main. Car tout ce qui concerne l'entretien de votre logement y est classé.

Alors avant de vous tracasser et de nous appeler si le barillet de votre porte est cassé, s'il faut changer une prise électrique ou si la serrure est difficile à manipuler, jetez-y un œil ! Ces fiches techniques reprennent, de manière illustrée et pédagogique, toute une série de petits gestes qui vous permettent d'être autonome dans l'entretien de votre logement.

« L'objectif de ces fiches, c'est de faire comprendre aux locataires qu'ils peuvent s'auto-dépanner, explique Cynthia Agnello, coach clientèle. Et tout le monde peut le faire ! Moi, femme, peu bricoleuse et peu équipée, je suis capable de réaliser toutes ces interventions. Avec ces fiches, les locataires peuvent mesurer l'ampleur de leur problème, estimer si le souci relève de la SRL Herstal ou de leur fait, et procéder à des petits gestes facilement réalisables. Ce sont des gestes qui font partie de l'entretien quotidien, hebdomadaire, mensuel, saisonnier et annuel. L'idée, c'est vraiment d'éviter que les locataires appellent un chauffagiste pour purger un radiateur ! »

Pour permettre à chacun d'utiliser ces fiches, elles sont extrêmement visuelles et elles comportent des photos illustrées de flèches ou de dessins pour expliquer les mouvements à appliquer. De cette manière, elles peuvent être facilement comprises, et les démarches, simples à effectuer.

« Nous avons photographié nous-mêmes nos propres appareils techniques, précise Cynthia Agnello. Par exemple, chaque type de logement dispose de sa propre fiche thermostat, en fonction de l'équipement qui y est installé.

C'est très visuel. On est dans le concret, c'est plus facile qu'un mode d'emploi. »

En plus de ces gestes liés à l'entretien et au fonctionnement du logement se trouvent des fiches permettant de conseiller les locataires en matière de tri et de rangement, mais aussi des conseils pour remettre le logement en état à leur départ.

« Cela les aide à faire leurs aménagements, constate Cyntia Agnello. Car en consultant ces fiches, ils se rendront par exemple compte que s'ils mettent du papier peint, ils devront l'enlever en quittant le logement. S'ils peignent les murs en blanc, par contre, on ne leur demandera rien sinon de rafraîchir en cas de besoin... »

Les fiches sont donc spécifiques à chaque logement ou immeuble de logements. Elles n'appartiennent pas au locataire et doivent rester sur place à son départ. Et elles sont cautionnées pour une valeur de 25 euros : outre l'important travail que représente leur confection et leur mise en page, elles doivent être imprimées, plastifiées et reliées, ce qui représente un coût non négligeable !

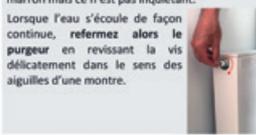
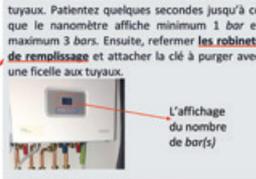
Elles sont également disponibles sur le site :

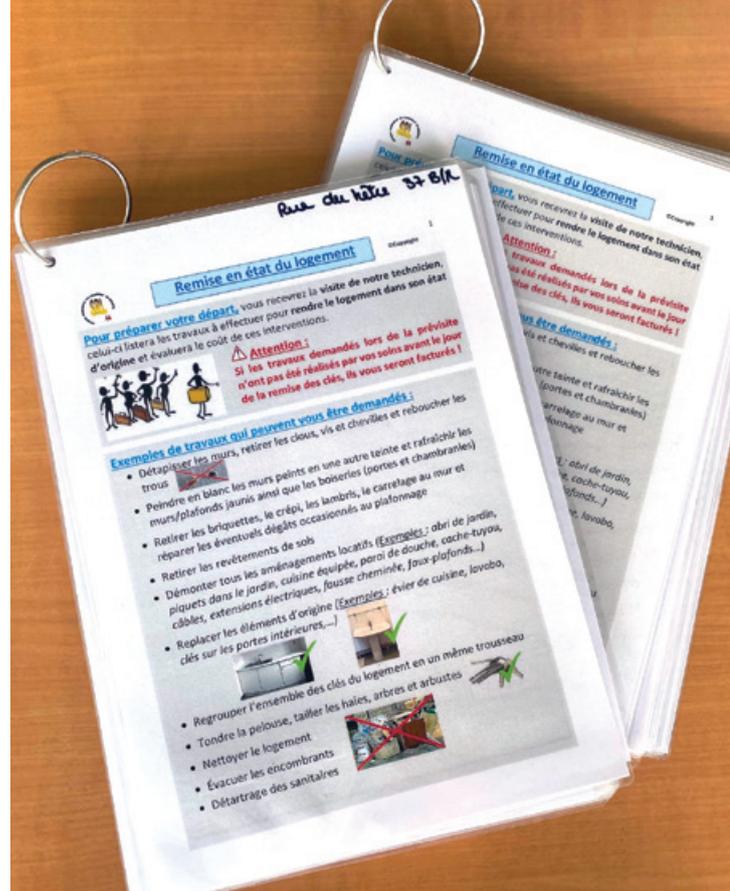
www.srlherstal.be

Comment purger ses radiateurs en 6 étapes simples

Quoi ?	Pourquoi ?	Quand ?	Matériel nécessaire
Pour vider l'air présent dans le radiateur et le remplacer par de l'eau.	Pour favoriser le bon fonctionnement du radiateur.	Au minimum une fois par an .	<ul style="list-style-type: none"> • Une clé à purger (attachée aux tuyaux dans le local technique) ; • Des gants pour se protéger de l'eau chaude qui peut couler ; • Une ficelle.

- Munissez-vous d'une **clé à purger**. 
- Repérer le **système de purge** situé sur le côté du radiateur. 

3. Dévisser avec la clé à purger pour évacuer l'air de la tuyauterie jusqu'à ce que de l'eau sorte. Pour ce faire, tourner la vis dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. 
4. La présence d'eau indique qu'il n'y a plus d'air et que la purge est terminée. L'eau peut être marron mais ce n'est pas inquiétant. Lorsque l'eau s'écoule de façon continue, **refermez alors le purgeur** en revissant la vis délicatement dans le sens des aiguilles d'une montre. 
5. Après la purge, calibrer la pression du radiateur en ouvrant les **robinets de remplissage** situés dans le local technique près de la chaudière. 
6. Vous entendez alors l'eau circuler dans les tuyaux. Patientez quelques secondes jusqu'à ce que le nanomètre affiche minimum 1 bar et maximum 3 bars. Ensuite, refermer les **robinets de remplissage** et attacher la clé à purger avec une ficelle aux tuyaux.  L'affichage du nombre de bars



LES FICHES

Une quarantaine de fiches ont été conçues par la SRL Herstal. Mais seule une vingtaine se trouve dans chaque logement, puisque toutes ne concernent pas tous les logements. Ce qu'on y trouve :

- Remplacer le barillet d'une porte
- Ouvrir les châssis avec serrure
- Désactiver votre compteur à budget
- Remplacer les piles du détecteur incendie
- Entretenir la plomberie
- Régler le joint Kaltefeind sous la porte
- Raccordement internet
- Retirer et replacer un interrupteur
- Lubrifier une serrure
- Remplacer l'ampoule du luminaire globe (salle de bain/wc)
- Panne électrique
- Parlophonie
- Poubelles
- Retirer et replacer une prise électrique
- Purger ses radiateurs
- Remise en état du logement
- Remplacer un joint
- Le robinet goutte
- Sonnette
- Thermostat
- Trier et ranger son logement
- Ventilation mécanique contrôlée

LES TRAVAUX DÉMARRENT

4 nouveaux logements en cours de construction

L'entreprise de construction a débuté le terrassement, rue Croix Jouette. L'immeuble à appartements sera constitué de modules préfabriqués. Objectif : terminer les travaux pour juin 2024.



Coup d'envoi des travaux de la rue Croix Jouette ! Début septembre, le chantier de construction de 4 nouveaux logements conteneurs a démarré à Vottem, sur un terrain où se dressaient des garages, aujourd'hui démolis.

Il s'agit de logements réalisés à partir de conteneurs maritimes entièrement aménagés, empilés et accolés les uns aux autres. Une fois les travaux achevés, ils constitueront un immeuble à appartements couverts d'un toit plat. Les façades seront parées d'un bardage métallique. Ce type de construction favorise le préfabriqué, ce qui permet de réduire les coûts par rapport à un système de construction traditionnel. Autre avantage : l'exécution des travaux est plus rapide, et l'impact sur le voisinage est réduit.

Deux logements disposent d'une chambre, les deux autres en comptent quatre. Un logement de chaque type se situe

au rez-de-chaussée et est adaptable pour les personnes à mobilité réduite.

C'est l'entreprise BSP Construction s.a, de Liège, qui a été désignée pour réaliser le marché. Ils travaillent avec l'architecte Jean-Claude Embrechts. La durée d'exécution a été fixée à 270 jours calendrier. Le chantier devrait donc être terminé en juin 2024.

Le montant des travaux s'élève à 784.000 euros TVAC, subsidiés à hauteur de 690.000 euros par la région Wallonne.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme wallon de création rapide de logements innovants orientés vers les enjeux climatiques et environnementaux.

MILMORT

Nouvelle jeunesse pour les garages

Des travaux de rénovation ont eu lieu dans les clos de la cité de Milmort.

La Régie de Quartiers de Herstal s'est chargée de rafraîchir les garages vétustes dans les clos de la cité de Milmort. Les bétons ont été réparés et peints en blanc, tandis que les portes de garages ont reçu une couche de peinture grise et une nouvelle numérotation.

Comme toujours, nous bénéficions d'un travail de grande qualité grâce aux stagiaires de la Régie des Quartiers et leurs encadrants. Nous les remercions et espérons que les usagers des lieux et les visiteurs respecteront ce travail le plus longtemps possible.

INTERNET

Proximus déploie la fibre optique



Les communs de certains immeubles seront prochainement équipés. Mais pour en bénéficier, les locataires doivent prendre contact avec l'opérateur téléphonique pour raccorder leur propre logement.

Depuis quelques temps, Proximus installe la fibre optique dans les rues de Herstal. Objectif : proposer une connexion à ultra haut-débit à ses clients. La SRL Herstal a été sollicitée pour alimenter certains de ses immeubles en fibre optique et a autorisé Proximus à procéder aux travaux.

La fibre optique passera en façade ou via les cages d'escaliers. Les immeubles en Faurieux, Ferrer et Sept Bonniers sont concernés, ainsi que les logements situés rue Large voie 80 et rue Petite voie 241. Seuls les communs seront équipés.

Concrètement, si Proximus alimente ces bâtiments en fibre optique, cela ne signifie pas que votre logement y est raccordé mais que vous avez la possibilité de le demander. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, c'est vous qui devez prendre contact avec Proximus. Les locataires seront prévenus de la possibilité de raccorder leur logement par toutes-boîtes. Sachez qu'il s'agit d'aménagements locatifs, le raccordement doit donc être fait dans les règles de l'art et sous votre entière responsabilité.



AMÉNAGEMENT

L'espace "immondices" de Ferrer privatisé !

Pour mettre fin aux dépôts clandestins, un aménagement a été réalisé au pied de l'immeuble situé rue des 7 Bonniers.



Au pied d'un immeuble situé rue des 7 Bonniers (derrière l'avenue rue F. Ferrer) à Herstal, les dépôts d'immondices étaient fréquents, voire quotidiens.

Malgré nos efforts, les locataires vivaient tous les jours avec des déchets sous leurs fenêtres. Nous sommes allés à la rencontre des habitants de manière à les sensibiliser aux consignes de tri, nous avons mené un travail participatif avec eux pour discuter des difficultés liées à la gestion et à l'abandon de ces déchets. Les dépôts persistaient. Pour y mettre fin une fois pour toutes, nous avons réalisé un aménagement permettant de privatiser le pied de cet immeuble.

La Régie des Quartiers de Herstal a pris en charge les travaux. Nous espérons que cet aménagement engendrera une dynamique positive et plus respectueuse et que les dépôts sauvages dans le quartier cesseront définitivement !

SONNETTE

Problème de parlophonie ? Vérifiez le réglage de votre téléphone !

Votre parlophone ne vous avertit plus de l'arrivée de visiteurs ? Vous êtes confrontés à un problème de parlophonie ? Il s'agit presque toujours d'un souci au niveau du réglage de votre téléphone...

Quand vos invités se présentent à votre porte, ils doivent chercher votre nom à l'aide des flèches sur le boîtier ①, puis valider en poussant sur le bouton "cloche" ②. Dans votre logement, vous le savez, il n'y a plus de sonnette. C'est votre téléphone qui vous prévient de l'arrivée de votre visiteur. Lorsque votre téléphone sonne, vous devez décrocher pour ouvrir la porte, puis pousser sur le bouton "étoile" ③ lorsque vous êtes en communication avec votre visiteur. Si vous ne souhaitez pas ouvrir la porte, raccrochez simplement ④.

Nous constatons néanmoins que vous rencontrez régulièrement des problèmes avec ce système. Certains locataires nous signalent que leur téléphone ne sonne plus, alors que cela avait fonctionné auparavant. Il s'agit presque toujours d'un **problème de réglage du téléphone !** En effet, il est exceptionnel que le boîtier de la porte d'entrée soit éteint, marque un message d'erreur ou que tous les locataires soient concernés par une panne.

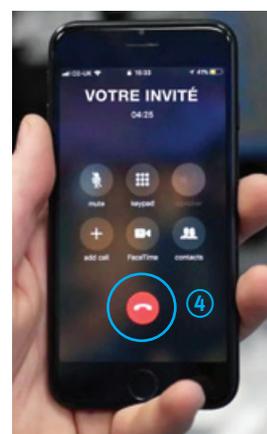
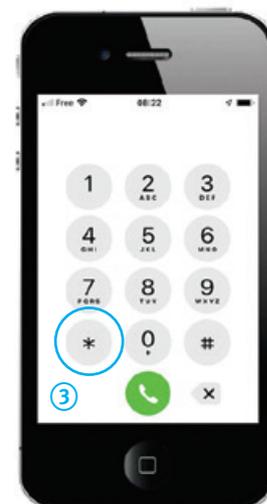
Ces problèmes de parlophonie sont fréquemment dus à :

- ➔ Un changement d'opérateur (par exemple, vous étiez chez Proximus et vous êtes passé chez Orange)
- ➔ Un changement de carte SIM ou de numéro de téléphone
- ➔ Un changement de téléphone
- ➔ Une erreur de manipulation dans les paramètres de votre téléphone, qui bloque par exemple le numéro d'appel +33700003959862, correspondant à la sonnette.

Pour y remédier, nous vous conseillons de :

- ➔ Vérifier les paramètres de votre téléphone
- ➔ Enregistrer le numéro d'appel +33700003959862, correspondant à la sonnette, sous le nom de votre choix. Par exemple : sonnette maison, parlophonie...
- ➔ Nous informer si vous changez de numéro de téléphone

Dans tous les cas, contactez votre opérateur si vous n'arrivez pas à régler votre téléphone vous-mêmes.



COMPOSITION DE MÉNAGE

Une personne de plus ou de moins sous votre toit ? Informez-nous !

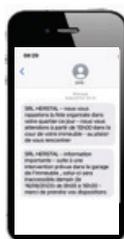
On le dit et on le répète, mais nous continuons à constater de trop nombreuses situations irrégulières... Il est impératif de communiquer toute modification de la composition de votre ménage auprès de votre chargée de clientèle. C'est en effet un élément important dans le calcul des loyers. Ces informations ne nous sont pas transmises par

l'administration communale. Inutile de tenter de nous le cacher, nous faisons des contrôles chaque année et nous finissons toujours par l'apprendre ! Ce que vous risquez, c'est le paiement d'arriérés de loyer, en plus de la révision de ce dernier.

NOUVEAU

Des SMS pour mieux communiquer

Vous avez peut-être déjà reçu des SMS envoyés par la SRL Herstal... En effet, notre logiciel informatique permet désormais de communiquer plus rapidement et plus directement avec vous. C'est un système que nous allons développer et utiliser de plus en plus.



Nos objectifs :

- ➔ Confirmer des rendez-vous, y compris des rendez-vous techniques
- ➔ Vous informer d'une activité ou d'un événement spécifique

Par exemple, si un ascenseur est en panne dans un immeuble, nous contacterons les locataires pour les informer que le dépannage est en cours. Ils sauront ainsi que nous sommes au courant de la panne et qu'ils ne doivent pas nous en avvertir.

Attention : il n'est pas possible de répondre à ces SMS, ce système ne sert qu'à vous informer.

RUE ELISA DUMONCEAU

Commerce à louer

Une surface commerciale s'est libérée, rue Élis Dumonceau 90. Ce local à louer est adapté à l'implantation d'un commerce, de bureaux ou d'une profession libérale, mais pas à l'installation d'un établissement horeca ou d'un débit de boissons. Situé en plein centre-ville, ce commerce de 65 m² est facilement accessible. Le loyer est de 705 € auquel il faut ajouter 19 € de charges communes. La location a été confiée à l'agence immobilière Demir-Immo (Tél. 04 370 20 20).

MAISONS AVEC JARDIN

Trois maisons à vendre

Trois maisons appartenant à la SRL Herstal sont actuellement à vendre. Toutes sont des maisons avec jardin destinées à être rénovées.



Elles se situent :

- ➔ Rue Visé-voie 47
- ➔ Place Joseph Wauters 9
- ➔ Rue des Cascogoniers 2/4

Notez qu'il s'agit d'une procédure de vente de logements publics qui respecte un ordre de priorité. Autrement dit, les locataires de la SRL Herstal sont prioritaires s'ils souhaitent acquérir ces biens, suivis des candidats locataires de la SRL Herstal. Viennent ensuite les locataires, puis les candidats locataires d'une autre société de logements de service public. C'est seulement si aucun candidat prioritaire n'est intéressé que la vente est ouverte à d'autres acquéreurs potentiels, sur base d'une mise à prix. Les logements sont vendus au plus offrant, sans enchère. Les offres doivent être remises pour le 13 octobre à 8h, dernier délai, sous enveloppe fermée. [Plus d'infos sur www.srlherstal.be](http://www.srlherstal.be), notre page Facebook et Immoweb.

LOYERS 2024

Enquête revenus : dernier rappel !

N'oubliez pas de nous transmettre les documents que nous vous avons demandé à plusieurs reprises concernant vos revenus. Ils nous permettent d'établir les loyers de 2024.

Attention, si nous n'avons pas toutes les informations nécessaires, nous serons obligés d'appliquer les loyers maximum dès le 1^{er} janvier.

Durant ce mois d'octobre, des courriers recommandés seront envoyés aux retardataires. C'est une dernière mise en demeure. Ne tardez pas à y donner suite !



Les futurs congés à la SRL Herstal

NOVEMBRE

Mercredi 1^{er} novembre

Jeudi 2 novembre

→ Toussaint

DÉCEMBRE

Lundi 25 décembre

Mardi 26 décembre

→ Noël

JANVIER

Lundi 1^{er} janvier

Mardi 2 janvier

→ Nouvel an

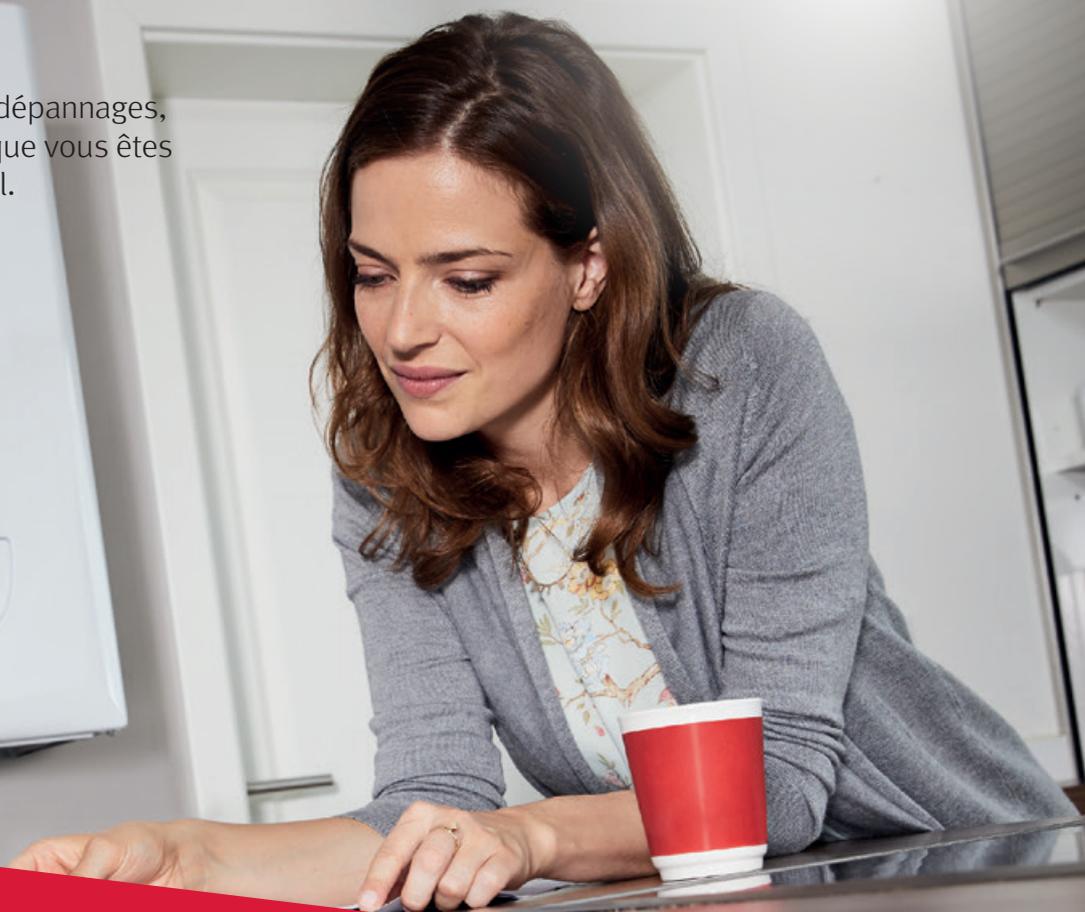


NOTRE N° D'APPEL RÉSERVÉ
AUX LOCATAIRES DE LA SRL HERSTAL :



02 800 49 15

Pour toutes demandes de dépannages,
veuillez svp bien préciser que vous êtes
locataires de la SRL Herstal.



Chaudières à condensation Bulex

Aujourd'hui, vos solutions de demain

Un intérieur où règne une douce chaleur et où vous profitez d'une eau chaude sanitaire à bonne température ? Avec les chaudières au gaz de Bulex, vous profitez d'un confort optimal.

Nous investissons en effet dans les toutes dernières technologies et cherchons toujours à nous améliorer. Un avantage que vous constaterez immédiatement au montant de vos factures d'énergie et à vos émissions de CO₂ : les unes comme les autres afficheront une nette diminution.



ThermoMaster

Thema Condens A

ThemaFast Condens

www.bulex.be

#relaxitsbulex